



NEWSLETTER

Numéro 1 Juin 2020

SOMMAIRE :

- Mot du Président p. 1
- L'Analyse Expérimentale du Comportement en France p. 3
Esteve Freixa i Baque
- Le Behavior Analyst Certification Board (B.A.C.B.) et l'Accréditation Internationale pour les Analystes du Comportement p. 7
Neil Martin, PhD, BCBA-D, Directeur du Développement International Behavior Analyst Certification Board
- Historique du cheminement de la création de l'ONPAC p.11
- Les Buts de l'Association p.12
- Le Bureau p.13
- Les Commissions p.15
- Les travaux des Commissions p.15
- Inscription aux informations de l'ONPAC p.17
- Adhésions p.18
- Bulletin d'adhésion p.19



Mot du Président

Olivier Bourgueil
Président de l'ONPAC

L'année 2020 restera dans les mémoires pour de nombreuses raisons.

En 2020, nous aurons tous réalisé comment les décisions de certains hommes peuvent amener le chaos dans des pays, et même risquer d'entraîner la planète entière dans de nouveaux conflits mondiaux. Les habitants d'un proche pays européen auront appris comment certaines actions, ou l'absence d'action, peuvent influencer le futur d'une nation tout entière et les isoler de plus de 50 ans d'histoire commune. En 2020, le monde entier aura réalisé comment de simples « gestes », comment des comportements, peuvent nous sauver, ou à l'inverse mettre en péril des populations entières.

Au sein de la communauté française et francophone des Analystes du Comportement l'année 2020 aura marqué un tournant important pour le futur de notre discipline, de notre profession et pour la reconnaissance de notre vision de l'Homme et de ses comportements.

Ce qui unit les analystes du comportement c'est tout d'abord un humanisme profond se traduisant par la prise en compte des individus dans toute leur diversité, toute leur complexité, toute leur profondeur. Chaque action, chaque pensée, chaque comportement résulte de l'imbrication d'un tel nombre de paramètres et d'influences que les objectifs qui sont les nôtres pourraient paraître inatteignables. Mais quels sont ces objectifs ? La réponse est simple : aider les individus à modifier, adapter leurs comportements afin d'améliorer leur qualité de vie, afin d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Le chemin pour y arriver demande de la rigueur, mais surtout un esprit d'analyse et une compréhension fine des mécanismes qui dirigent tous nos pas, toutes nos décisions. Et c'est le deuxième point qui unit les analystes du comportement : nos pratiques professionnelles, nos décisions, s'appuient en permanence sur des preuves, sur des données et pas sur des interprétations, des sentiments, des impressions. Nous sommes les garants d'une approche scientifique faite de procédures, de protocoles, d'évaluations, de références à la littérature scientifique.

L'ONPAC est une association loi 1901 enregistrée sous le numéro W061014527

Pour vous inscrire à la newsletter : [Cliquer ici](#)

Pour adhérer à l'association : [Cliquer ici](#)

Retrouver nous sur notre site internet: www.onpac.fr

Également sur [Facebook](#) & [LinkedIn](#)





Et malgré tout ce qui nous unit, d'aussi loin que l'on se souvienne notre communauté a toujours donné une image divisée. Les professionnels formés au sein de telle université n'arrivaient pas à s'entendre avec ceux formés dans telle autre. Ceux ayant suivi tel cursus s'opposaient avec véhémence aux autres ; ceux qui utilisaient tel ou tel modèle d'intervention s'affrontaient de façon stérile. Cette absence de voix commune a non seulement donné une piètre image de notre discipline, mais a de plus permis à nos détracteurs, pour la plupart très éloignés de la notion de science, de continuer à professer des modèles du fonctionnement humain basés sur au mieux des interprétations, au pire des élucubrations et des fantasmes, voire du vide.

Conscients de la spécificité de notre approche, mais également confrontés régulièrement à des critiques acerbes, beaucoup d'entre nous voyions comme une récompense suprême d'obtenir une certification délivrée par le BACB®. Atteindre cette certification était un réel parcours du combattant. Il fallait obtenir des certificats d'équivalence, payer divers organismes, faire reconnaître nos formations... Certains d'entre nous ont réussi mais d'autres se sont arrêtés en chemin, freinés par ces difficultés administratives, par la barrière de la langue, par la différence entre les systèmes éducatifs et universitaires français et américains. De plus nous avons toujours pris la mesure, et critiqué, le fait que cette organisation américaine était très éloignée du fonctionnement de notre société, de nos institutions, de nos règlementations.

Il y quelques mois nous avons appris que cette certification ne serait plus du tout accessible aux européens à partir de 2023. Cette décision qui a tout d'abord été vécue comme un choc s'est transformée dans l'esprit de certains en une réelle opportunité. Après avoir consulté la plupart des analystes du comportement français, il a été clair que notre souhait en tant que communauté était la création d'un organisme qui prenne la suite et qui adapte le fonctionnement du BACB aux spécificités de notre pays. Les premiers mois de l'année 2020 ont été riches en échanges, en discussions, en débats (et ce n'est qu'un début) qui ont abouti à la création de l'Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Comportement (ONPAC), dont vous consultez la toute première lettre d'information.

Cette association à but non lucratif, a pour objectif premier de promouvoir la pratique de l'analyse du comportement, dans un cadre éthique et respectueux des bénéficiaires. Pour atteindre cet objectif l'association se propose de créer un processus de certification de connaissances et compétences qui s'impose comme la nouvelle norme, la nouvelle distinction prouvant qu'un professionnel a atteint un niveau d'expertise correspondant aux plus hauts standards internationaux de la profession. Notre première échéance d'importance est celle de 2023 avec en parallèle : 1- la mise en place d'un système permettant aux professionnels certifiés par le BACB d'obtenir automatiquement une équivalence avec les certifications de l'ONPAC et 2- l'organisation des toutes premières sessions d'examen permettant à des français, et peut-être plus largement à des francophones d'obtenir cette nouvelle certification, qui leur assurera une reconnaissance, de leurs compétences et de leurs connaissances. Beaucoup de travail nous attend, mais tous ensemble nous y arriverons.

Nous insistons sur le fait que cette association est avant tout la vôtre, celle des professions, et donc des professionnels, de l'analyse du comportement. Cette lettre d'information sera suivie de nombreuses autres qui vous informeront des avancées et des difficultés rencontrées, des projets de l'association, des processus démocratiques à venir. Nous vous inviterons à participer à des débats, à des échanges pour que toutes les sensibilités et approches puissent être représentées. Parfois des invités de marque partageront avec nous leurs réflexions sur notre discipline.

Enfin, cette première lettre d'information est aussi l'occasion de vous proposer de vous impliquer, d'adhérer à l'association, geste fondamental qui vous permettra d'être acteurs du futur de nos professions. Le nombre d'adhérents est ce qui nous permettra de montrer aux partenaires publics, universitaires, nationaux et même internationaux que l'association est représentative de toute une communauté, celle des analystes du comportement.

Et ainsi, grâce à vous, l'année 2020 restera dans nos mémoires comme étant celle où l'ONPAC, une association unissant les analystes du comportement français aura été créée.



L'Analyse Expérimentale du Comportement en France

Esteve Freixa i Baqué

Membre d'honneur de l'ONPAC

Le Pr. Esteve Freixa i Baqué, grand précurseur du développement de l'analyse du comportement en France, a accepté de devenir membre d'honneur de l'ONPAC. Nous le remercions chaleureusement pour cet article sur l'histoire du développement de l'Analyse Expérimentale du Comportement en France.

Tout avait bien commencé pourtant. La France avait accouché du Siècle des Lumières, et les Diderot, D'Holbach et autres philosophes s'étaient mis à professer, théoriser et divulguer le matérialisme moniste et le déterminisme, indissociables de la démarche scientifique, qu'ils embrassaient sans réserve. La traditionnelle vision dualiste de l'être humain, façonnée par Platon, entretenue par les Pères de l'Église et gravée dans le marbre de notre « inconscient collectif » par Descartes, se voyait donc remplacée par une conception entièrement matérialiste. La mécanique étant à l'époque le modèle emblématique de la science, on assistait à la publication de *l'Homme machine* de La Mettrie, et le même Descartes, avec sa théorie des réflexes, ouvrait la voie à l'étude des déterminismes dans le comportement humain. L'engouement pour les automates, très à la mode à cette époque-là, témoigne de la popularité de ces conceptions.

Mais, de même que la Révolution française, tentant d'effacer des siècles de Monarchie par l'instauration de la République, dut faire face à la Restauration, à des Empires même, avant de voir ses triomphes définitivement ses idées (l'Histoire nous montre que ce fut long, difficile et qu'il fallut user plusieurs Républiques avant d'y parvenir), les Lumières, qui lui étaient intimement liées, furent suivies de périodes de recul, où, suivant la loi du pendule, le dualisme, voire l'idéalisme le plus arrogant, retrouvèrent leurs lettres de noblesse (comme d'autres leurs titres) sous la plume des Alain, Maine de Biran et Bergson, pour ne citer que ceux-là.

Il fallut attendre, sur le plan scientifique, les renforts d'un Darwin pour réaffirmer l'absolue continuité de la chaîne de la vie et la synthèse de l'acide urique par l'Allemand Friedrich Wöhler en 1827 pour en finir définitivement avec le vitalisme, un des derniers avatars du dualisme. Sur le plan philosophique, le coup de grâce devait être porté par Marx et Engels qui, empruntant le principe de la dialectique à Hegel, philosophe idéaliste par excellence, allaient

le conjuguer avec le matérialisme, incontestablement métaphysique, scolastique, des Encyclopédistes, pour parvenir à cette synthèse que nous connaissons sous le nom de matérialisme dialectique, auprès duquel s'est nourrie toute la gauche depuis son existence.

Tous les jalons avaient donc été posés, tout le balisage effectué. Il ne restait donc, à une conception scientifique moderne de l'Homme, qu'à emprunter le chemin ainsi déblayé. C'était sans compter avec un certain médecin viennois ambitieux, en quête de reconnaissance et, on le sait maintenant, malhonnête, qui allait, après quelques difficultés d'implantation, dominer non seulement la psychologie clinique et la psychopathologie françaises, mais toute la psychologie et, au-delà, la société et la culture de notre pays (Castel, 1973). L'orientation majoritaire dans le domaine de la psychothérapie fut donc, en France, la psychanalyse¹, qui allait stériliser toute tentative d'implantation et de développement de toute autre approche.

Tandis que, comme le signale Fraise (1963), la psychologie expérimentale allemande naquit de la rencontre entre des idées philosophiques et des problèmes psychophysiologiques et que la psychologie scientifique anglaise se constitua à partir de la poussée évolutionniste et des problèmes psychologiques qu'elle suscitait, la psychologie française, quant à elle, se greffa dans la psychopathologie interprétée par des philosophes. En effet, l'éclectisme que professent des personnalités aussi marquantes que Maine de Biran ou Bergson, déjà cités plus haut, condamne la psychologie, comme le souligne Chatteau (1977), à n'être qu'un secteur particulier de la philosophie de l'esprit consacré à l'étude des faits de la conscience avec une perspective morale. Une telle tendance instaure une tradition universitaire très peu favorable à l'éclosion d'une psychologie d'inspiration scientifique, tandis que, à la même période, la neuro-pathologie fait en France d'impressionnants progrès dans deux domaines bien précis : celui

des troubles du langage, avec Broca essentielle-
ment, et celui des affections mentales, avec
Charcot, Pinel et Esquirol.

Comme il fallait s'y attendre donc,
l'Analyse Expérimentale du Comportement
(AEC) s'introduisit en France, de la main des
psychiatres la plupart du temps, par la petite
porte des thérapies comportementales, très vite
rebaptisées « *cognitivo-comportementales* » (TCC).
Ainsi, à l'Hôpital Ste. Anne de Paris, au sein de
la Clinique des Maladies Mentales et de l'Encé-
phale, le Professeur Pierre Pichot, figure histo-
rique de la psychiatrie française contempo-
raine², avait créé, au début des années 70, un
service de TCC dirigé par Mlle. Agathon et
avait introduit un modeste enseignement spéci-
fique dans le cursus de formation des psy-
chiatres, ce qui lui vaut souvent le titre, large-
ment exagéré mais qu'il revendique volontiers
par ailleurs, de « pionnier » dans le domaine.

Parallèlement, l'Association Française
de Thérapies Cognitivo-Comportementales
(AFTCC) voyait le jour, (*cf.* Agathon, 1982,
pour une histoire des TCC en France) regrou-
pant les praticiens (encore une fois, majoritaire-
ment psychiatres) qui avaient incorporé, plus au
moins bien digérées, les techniques des TCC à
leur palette thérapeutique, les faisant coexister
néanmoins, pour beaucoup d'entre eux, avec
d'autres outils thérapeutiques dont les assises
épistémologiques sont pourtant strictement in-
compatibles avec celles des TCC. Tel est, par
exemple, pour ne citer que le plus paradigma-
tique, le cas du Professeur Wildlöcher, de l'Hô-
pital de la Salpêtrière de Paris, qui cumulait des
postes de responsabilité à la fois dans l'AFTCC
et dans une association de Psychanalyse, et qui,
encore récemment, défendait avec vigueur dans
un grand hebdomadaire la complémentarité des
deux approches. Ce qui, et il faut le souligner,
est considéré comme une position extrêmement
avant-gardiste, difficile à accepter, par la plupart
des psychanalystes, qui considèrent les TCC
comme le Mal Absolu. Qu'il nous soit permis
d'en apporter quelques illustrations :

« *Les TCC s'inspirent toutes de la vieille théo-
rie de Pavlov, spécialiste des glandes digestives au début
du siècle : en associant systématiquement à la présenta-
tion de nourriture un coup de sifflet, on parvient à faire
saliver un chien dès qu'il entend ce coup de sifflet. L'idée
était d'étendre ce modèle de base à l'être humain, en le
soumettant à un apprentissage éducatif autoritaire. Elle
fut totalement discréditée en son temps. Si elle put re-
trouver un nouvel élan aux États-Unis, ce fut en inté-
grant des éléments de la psychologie dite "cognitiviste"*

*des années 70, qui prend pour modèle du fonctionnement
du cerveau le traitement de l'information par un ordina-
teur. On imagine ensuite d'en faire le principe de nou-
velles "thérapies", dont le premier postulat est en
quelque sorte : "chien russe + ordinateur américain =
homme".* » (Aflalo, 2004)

(Au moins, une telle réconciliation entre
l'Est et l'Ouest signe réellement la fin de la
guerre froide !)

Pour être tout à fait honnête, il faut
avouer que l'auteur de cette citation n'est pas
un psychanalyste (bien qu'elle reflète tout à fait
leur conviction) mais une journaliste. Voici ce
que cela peut donner sous la plume d'un psy-
chanalyste patenté (Miller, 2005) :

*«Les penchants criminels des Etats-Unis, il
n'est que de regarder du côté d'Abou-Graïb pour les voir
en pleine lumière. Il faut savoir que les tortures, non
moins psychiques que physiques, qui ont révolté la
planète, sont l'application de méthodes qui portent un
nom : ce sont exactement des méthodes comportementa-
listes.*

*L'Europe démocratique n'est pas sans pen-
chants criminels, selon la forte expression de Milner. Les
Tchéchènes assassinés tous les jours dans l'indifférence
de l'Europe sont là pour nous le rappeler.*

*Le génial inventeur du comportementalisme, B.
F. Skinner, disait, et cela fut imprimé en septembre
1971 sur la couverture de Time magazine : « We can't
afford freedom », nous ne pouvons pas nous payer le
luxue de la liberté. Dans cette optique, il avait écrit en
1948 une utopie infâme, Walden Two — oh ! Thomas
More — jamais traduite en français, et pour cause.
Dans leur inconscience — car la canaillerie n'exclut pas
la bêtise, comme Lacan l'avait malicieusement remarqué
— les adeptes français du comportementalisme ont fait
traduire ce livre, et devaient le fêter samedi dernier à
l'Espace Cardin. L'ouvrage est annoncé en librairie
pour jeudi prochain, aux éditions In Press. Achetons-le.
Nous aurons l'occasion d'en parler lors du prochain
Forum, ici même, le 9 avril.*

*Ma conclusion vient maintenant: Vichy, c'est
tous les jours. »*

Sans commentaires...

Pour en revenir donc à l'AFTCC, et
sans vouloir le moins du monde discréditer per-
sonne, force est de constater que ses membres,
quelle que soit leur bonne volonté et la sincérité
de leurs convictions par rapport aux TCC,
n'avaient pas eu accès à une formation solide en
AEC, la base des TCC, et encore moins en
épistémologie béhavioriste. Mais on ne peut pas
le leur reprocher, tout simplement parce que,

dans ces années-là, elle n'existait nulle part dans l'Hexagone.

En effet, il n'est nullement exagéré d'affirmer que, dans les années 70, tout ce que la France comptait de behavioristes (nous ne parlons pas de personnes pratiquant les TCC ; nous parlons de personnes ayant reçu une formation universitaire en psychologie behavioriste) se résumait à trois doctorants boursiers étrangers : un catalan (Esteve Freixa i Baqué) et deux émigrés chiliens fuyant l'alors récent coup d'état militaire de Pinochet (Fanny Muldman et Alejandro Dorna), les deux premiers dans les services du Professeur Pichot justement. Pour être tout à fait exhaustif, il faudrait ajouter le seul véritable behavioriste que la France ait produit : le regretté Pierre Naville, qui avait réussi, qui plus est, à ramener le behaviorisme au bercail qu'il n'aurait jamais dû quitter : celui de la gauche et du marxisme. Mais, comme il a été montré ailleurs (Freixa i Baqué, 1985) Naville, homme aux multiples talents, n'a jamais eu d'influence dans le domaine de la psychologie (il est connu, surtout, en tant que sociologue) et, même parmi ceux qui le connaissent, peu sont au courant de son engagement explicitement behavioriste (*cf.*, par exemple, Naville, 1946)

Ainsi donc, l'introduction des enseignements d'AEC dans l'Université française est bien plus récente. Bien sûr, il a toujours existé, de façon plus ou moins importante selon les universités, un enseignement de psychologie expérimentale classique, dans la tradition de Piéron, Fraïsse et successeurs, dans lequel le chapitre « conditionnement et apprentissage » a toujours eu une place plus au moins relevante ; et la France compte avec quelques spécialistes incontestés de la question, tels Christian Georges ou Jean-François Le Ny, devenu depuis une des figures de proue du courant cognitiviste. Mais le behaviorisme en tant que tel, quand il y est abordé, est toujours présenté comme une étape, certes nécessaire, mais définitivement dépassée de l'histoire de la psychologie expérimentale, grâce à l'émergence justement du cognitivisme, censé combler l'archipel de lagunes que le behaviorisme, avec sa pauvre conception simpliste et mécaniste du S→R (ou de la carotte et le bâton) laissait béantes. Le behaviorisme (et il ne faut pas s'attendre à ce que ses détracteurs s'intéres-

sent aux différences, pourtant essentielles, entre le primo-behaviorisme watsonnien, le behaviorisme méthodologique, le behaviorisme radical skinnérien ou encore l'inter-behaviorisme kantorien), est unanimement censé conduire à une impasse. « L'impasse du behaviorisme » est d'ailleurs le titre d'un chapitre d'une relativement récente *Histoire de la Psychologie* parue en France (Pewzner et Braunstein, 1999). Qui plus est, Skinner, peu traduit³ et mal compris (*cf.* entre autres, Richelle, 1977 sur la question) est systématiquement présenté comme un très dangereux personnage, ennemi des libertés et de la dignité humaine⁴, sa phrase (évidemment hors contexte) « *We can't afford freedom* », déjà rapportée plus haut, en en constituant la preuve définitive.

Rien détonant alors que l'enseignement de l'AEC ait mis longtemps à se faire une (toute petite) place dans l'Université française.

Le premier noyau surgit au milieu des années 80 à Lille où, « hébergé » dans le laboratoire de psychophysologie, Freixa i Baqué⁵ commençait à former un petit nombre d'étudiants tous les ans dans l'optique du behaviorisme radical. Parallèlement, au Département de Psychologie, Jean-Claude Darcheville, travaillant dans le domaine de la psychologie du développement et venant d'horizons piagétiens, opérait une évolution vers le behaviorisme radical qui devait l'amener à l'adopter sans réserve. La conjonction des efforts de ces deux enseignants, liée à la faible représentativité du courant psychanalytique dans cette université (exception très particulière dans le panorama français), permit l'émergence (malgré de très fortes réticences de la part des cognitivistes, en position nettement dominante) d'un pôle behavioriste radical (*i.e.*, d'inspiration skinnérienne). Ce pôle s'enrichit progressivement avec l'arrivée à des postes d'enseignant (ou assimilés) de certains des anciens étudiants formés dans cette optique⁶ et dont certains essaierent ensuite dans d'autres universités ou institutions. Toujours au Département de Psychologie de l'Université de Lille, et sous la houlette de Marc Hautekeete, une première formation intégrant un enseignement



de TCC vit le jour quelques années plus tard. À un moment donné, au moins deux Master Professionnels (*i.e.*, délivrant le titre de psychologue) à optique comportementale étaient proposés aux étudiants dans cette université : l'un plutôt généraliste et pas mal éclectique, et l'autre centré sur l'enfant, spécialement autiste, qui a formé d'excellents praticiens dans le domaine, très recherchés, du fait de leurs compétences, par les associations de parents d'enfants atteints de cette maladie.

En 1993, Freixa i Baqué obtient un poste de Professeur à l'Université de Picardie, dans un Département de Psychologie d'inspiration majoritairement psychanalytique, et crée le premier enseignement officiel d'AEC (avec cette dénomination explicite), poursuivant ainsi le travail de diffusion du béhaviorisme radical commencé à Lille. Il obtient, quelques années plus tard, un poste pour son ancien étudiant Michel Sokolowski et forment ensemble un deuxième noyau béhavioriste dans le nord de la France.

Du fait de cette proximité géographique, les échanges et collaborations entre les deux universités sont constants et, étant donné qu'Amiens ne dispose pas de Master Professionnel d'orientation comportementale⁷, un petit nombre d'étudiants, après leur année de maîtrise, partent poursuivre leur formation à Lille, certains allant jusqu'au doctorat et s'insérant ensuite dans le tissu universitaire⁸.

Pour terminer le tableau de la triste situation de l'AEC en France (*cf.* pour un aperçu historique du développement de cette discipline dans les pays francophones (Richelle *et al.*, 2006) signaler qu'il existe également un certain nombre de Diplômes Universitaires (DU), s'adressant majoritairement à des professionnels et ne délivrant pas le titre de Psychologue (Paris, Toulouse, Lille...) dans lesquels l'AEC occupe une place plus ou moins importante selon les universités. Pas de quoi pavoiser, donc, par rapport à nos voisins...

Note

¹ Doctrine dualiste par excellence (*cf.* le simple concept de "psycho-somatique"), bien que, contrairement à l'image qu'elle se donne, complètement déterministe.

² Il appartenait à l'équipe qui introduit les premiers médicaments psychotropes, au même titre qu'Henri Laborit, et arriva à présider l'Association Internationale de Psychiatrie.

³ Deux de ses œuvres les plus emblématiques : *Walden 2* et *Science et Comportement Humain* sortent en librairie au moment même où nous écrivons ces pages, avec juste un peu plus d'un demi-siècle de retard...

⁴ À la suite de la parution de son essai philosophique *Par de-là la liberté et la dignité* (Skinner, 1971)

⁵ Relayé, quelques années plus tard, au moment de sa nomination à Amiens, par Francine Ciancia et Christine Descamps-Demairé.

⁶ Tels que : Vinca Rivière, Yannick Miossec, François Tonneau, Michel Sokolowski, Laurent Madelain, Bruno Facon, Samuel Delepouille...

⁷ Bien que les étudiants aient signé massivement, fait sans précédents, une pétition réclamant son ouverture, que des associations de patients se soient prononcées dans le même sens et qu'une maquette, établie en partenariat avec l'Association Picarde des Pratiques Cognitives et Comportementales (APPCC), ait été élaborée. L'opposition d'une majorité des collègues a suffi à enterrer le projet.

⁸ Tel est le cas, par exemple, de Céline Clément, actuellement en poste à l'Université de Strasbourg.

Bibliographie

- Aflalo, A . (2004). Discréditer « scientifiquement » la psychanalyse...Une atteinte aux libertés ! *Mariane*, 369, 17 au 23 mai, pages 70-71.
- Agathon, M.(1982). Behavior therapy in France, 1976-1981. *Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry*, 13.
- Braunstein, J-F. et Pewzner, E.(1999). *Histoire de la psychologie*. Paris, Armand Colin.
- Chatteau, J . (1977). Le temps des philosophes. in : Chatteau, J . ; Gratiot-Alphandéry, H. ; Doron, R. et Cazayus, P. : *Les grandes psychologies modernes*. Bruxelles, Mardaga.
- Fraïsse, P. (1963). L'évolution de la psychologie expérimentale. in : Fraïsse, P. et Piaget, J. (eds.) : *Traité de Psychologie expérimentale*. Tome 1 : Histoire et Méthode. Paris, Presses Universitaires de France (4^{ème} édition, 1976).
- Freixa i Baqué, E. (1985). El conductismo y el marxismo en Francia: el conductismo, Skinner, la izquierda, y los otros. *Revista Mexicana de Análisis de la Conducta*, 11, 175-237.
- Miller, J.A. (2005). Agence Lacanienne de Presse, Nouvelle série, n° 46 - Paris, le samedi 19 mars 2005. (www.forumpsy.org).
- Naville, P. (1946). *Psychologie, Marxisme, Matérialisme*. Paris, Marcel Rivière



Le Behavior Analyst Certification Board (B.A.C.B.) et l'Accréditation Internationale pour les Analystes du Comportement

Neil Martin, PhD, BCBA-D, Directeur du Développement International
Behavior Analyst Certification Board

Nous tenons à remercier chaleureusement Neil Martin, PhD, BCBA-D, Directeur du Développement International du Behavior Analyst Certification Board pour nous avoir fourni cet article pour notre newsletter. Titre original « The Behavior Analyst Certification Board and International Credentialing for Behavior Analysts ».

Contexte

Le Behaviour Analyst Certification Board®, Inc. (BACB®) est une société indépendante à but non lucratif fondée en 1998 sur la base du programme de certification qui a ensuite été géré par le Département de l'Enfant et de la Famille de l'État de Floride (Starin, Hemingway et Hartsfield, 1993). Le programme de certification de la Floride a été progressivement supprimé de sorte qu'en 2004, le BACB fut le seul organisme d'accréditation des analystes du comportement existant et offrant la certification aux analystes du comportement à travers le monde. Les programmes de certification du BACB répondent à des normes de contrôle de qualité rigoureuses et strictes (Shook, 2005) et sont accrédités par la Commission Nationale des Agences de Certification, l'organisme d'accréditation de l'Institut pour l'Excellence de la Certification (2017).

Le BACB certifie les analystes du comportement sur deux niveaux : Board Certified Behavior Analyst® (BCBA®) et le niveau inférieur Board Certified Assistant Behavior Analyst® (BCaBA®). Un BCBA peut également répondre aux exigences d'une certification postdoctorale de niveau supérieur (BCBA-D™). Le BACB propose aussi un diplôme de niveau intervenant - le Registered Behavior Technician™ (RBT®).

Le BACB a certifié son premier analyste du comportement international (c'est-à-dire non américain) en 2000 et a approuvé sa première séquence de cours internationaux en 2002 (au Royaume-Uni). Un poste de directeur international a été créé et le premier directeur interna-

tional a rejoint le conseil d'administration du BACB en 2004. Le premier examen traduit (l'examen BCaBA en chinois) fut disponible en 2012 - les examens BCBA et BCaBA sont actuellement disponibles en anglais, chinois, espagnol, Hébreu, italien, portugais brésilien, russe, coréen et polonais. En 2014, un poste de directeur international supplémentaire a été créé, il y en eut donc deux dans le comité, et en 2014, le développement international a été ajouté comme domaine d'objectif stratégique pour l'organisation. J'ai été embauché en tant que directeur du développement international en 2015. Depuis 2015, le personnel du BACB a voyagé dans plus de 100 événements différents dans 40 pays différents afin de soutenir le développement international.

Les raisons sous-jacentes à l'instauration d'activités internationales au BACB furent fondées sur la généralité et l'universalité des principes comportementaux et, par conséquent, sur le fait qu'un programme mondial de certification des analystes du comportement serait plus réalisable pour les analystes du comportement appliqué, puis peut-être pour d'autres professions. L'ajout du développement international en tant que domaine d'objectifs stratégiques a également entraîné la publication d'un communiqué concernant la Mission Mondiale et de la Vision Globale du BACB en 2014. La mission mondiale du BACB est de *protéger les consommateurs de services en analyse comportementale dans le monde entier en établissant, en promouvant et en diffusant systématiquement des normes professionnelles*. La vision globale du BACB est de *résoudre une plus grande variété de problèmes socialement significatifs en augmentant la disponibilité d'analystes du comportement qualifiés dans le monde entier*.

Changement d'orientation à l'international

Après plusieurs années de recherches approfondies, de formations dans le secteur de la certification et de consultations auprès d'experts en certification et en tests, divers changements dans les activités et l'orientation internationale du BACB furent annoncés fin 2019 :

- **Certification.** À compter du 1er janvier 2023, seules les personnes résidant aux États-Unis ou au Canada peuvent demander la certification du BACB. Les certifiés du BACB ayant obtenu leur certification avant le 1er janvier 2023 peuvent maintenir leur certification indéfiniment tant qu'ils satisfont aux exigences de re-certification.
- **Examens traduits.** À compter du 1er janvier 2022, les examens du BCBA et du BCaBA seront basés sur la 5e édition de la liste des tâches (Task List) du BCBA / BCaBA (5e éd.) et ne seront disponibles qu'en anglais. Cependant, le BACB pourrait évaluer à l'avenir la viabilité d'examens non-anglais pour les États-Unis et le Canada.
- **Assistance Internationale.** Dès à présent, le BACB réaffectera des ressources pour aider les organisations nationales d'analyse du comportement dans d'autres pays à élaborer leurs propres programmes locaux d'accréditation.

Ces décisions furent liées à trois problématiques spécifiques :

1. *La viabilité des exigences globales pour la profession*

Aucune autre profession majeure (par exemple, en médecine, en psychologie, en comptabilité) ne dispose d'un ensemble de normes mondiales ou ne fonctionne sous un unique système d'accréditation, et le BACB a rencontré de nombreux défis au fil des années liés à son activité dans différents pays, principalement liés aux barrières linguistiques. Cependant, pour être véritablement mondial et pour donner à tous les candidats et certifiés du BACB la même expérience, il aurait fallu traduire toutes les ressources et tous les documents du BACB (par exemple, le site Web, les newsletters, les communication par courrier électronique de masse, le portail des certifiés et les services

clients par téléphone et par e-mail) et ceci constitue un défi ambitieux.

- ⇒ Que les conditions d'éligibilité et de maintien soient légalement défendables dans chaque pays, y compris concernant la protection de la propriété intellectuelle, des marques, etc.
- ⇒ Que les exigences éthiques soient applicables dans chaque pays
- ⇒ Qu'il existe des sites de test sécurisés dans chaque pays
- ⇒ Qu'il y ait conformité avec les lois de chaque pays concernant la protection de la vie privée (qui ont changé rapidement), et conformité avec les lois de chaque pays sur les mesures d'adaptation des examens
- ⇒ Que les législateurs et les agences gouvernementales compétentes au sein des pays reconnaissent que les normes et les certifications du BACB sont suffisamment spécifiques au pays et aux praticiens du pays pour servir en tant que système de certification à long terme pour la profession

2. *Concernant le fait que les exigences de certification BACB puissent être appropriées à certains pays et pas à d'autres*

Les exigences du BACB ont évolué dans le contexte des événements des États-Unis et du Canada. Lorsque le BACB a commencé à offrir des certifications il y a 21 ans, les exigences étaient intentionnellement larges, car c'était ce que l'infrastructure américaine pouvait prendre en charge, mais même ainsi, le taux de croissance était relativement lent, bien que stable. Deux variables clés ont eu un impact significatif sur le taux de croissance, qui est désormais quasi exponentiel. Premièrement, le remboursement par l'assurance maladie des interventions comportementales dans l'autisme ; deuxièmement, l'autorisation d'exercer. Plus de 30 États américains ont désormais un permis d'exercice et, dans presque tous les cas, les exigences en la matière sont basées directement sur la certification du BACB ou sur les normes du BACB. Cette croissance n'existe pas actuellement dans d'autres pays, mais les individus dans ces pays ont néanmoins été tenus de respecter les normes actuelles qui ont considérablement changé au cours des deux dernières décennies. Le BACB a également reçu des commentaires assez fréquents selon lesquels le Code de conf-



formité professionnelle et éthique des analystes du comportement n'était pas suffisamment sensible aux différentes pratiques à travers les cultures, ce qui ne peut être résolu que par l'élaboration d'exigences éthiques spécifiques au pays.

3. *Concernant le fait que les programmes de certification mondiaux puissent répondre aux normes de certification*

Pour être véritablement une organisation d'accréditation mondiale, le BACB devrait fournir à tous les candidats et certifiés la même expérience, ce qui correspond à une exigence de son organisme d'accréditation - la Commission Nationale des Agences de Certification (NCCA). L'accréditation NCCA signifie également que les programmes de certification du BACB (c.-à-d. les programmes BCBA, BCaBA et RBT) doivent être conformes aux normes de test, de certification et aux normes juridiques établies (bien que principalement aux États-Unis et au Canada), et avoir l'accréditation NCCA pour chacun des programmes du BACB est l'une des principales raisons pour lesquelles ils ont été inscrits dans de nombreuses lois et politiques de financement, y compris le permis d'exercice dans de nombreux États américains. Une norme prédominante d'accréditation est que les exigences de certification doivent être cohérentes quel que soit le lieu. Sur le plan opérationnel, cela signifie que le BACB ne peut pas apporter de modifications pays par pays au fonctionnement de ses programmes ou aux normes de certification pour résoudre les problèmes soulevés par la recherche, la formation et les consultations auxquelles il a participé, pourtant le BACB fut invité à le faire à plusieurs reprises par des individus / associations dans les pays soulignant que les normes étaient désormais trop élevées pour de nombreuses personnes dans ces pays. Suivre cette voie aurait mis en péril l'accréditation de la NCCA pour les programmes du BACB et ceci a grandement influencé la décision du conseil d'administration quant au fait de procéder à ces changements.

Données pertinentes (en janvier 2020)

Malgré le fait que le BACB ait rendu ses programmes de certification, d'approbations de séquence de cours et d'examens accessibles à tous pendant près de deux décennies, les données de la figure 1 ci-dessous montrent que seulement 3,7% du nombre total de certifiés

BACB résident dans des pays autres qu'aux États-Unis et au Canada - 4,7% sont des BCBA (n = 1803), 12,3% sont des BCaBA (n = 499) et 2,6% sont des RBT (n = 1857). La figure 2 illustre l'activité des examens traduits du BCBA depuis 2015 et ces données montrent un très faible nombre de candidats pour leur première passation, aux examens traduits.

Remarques finales

Le BACB reste attaché à ses collègues internationaux et à sa mission mondiale. Cette mission ne pouvant être réalisée exclusivement par la certification du BACB, ce dernier a développé un nouveau système d'assistance aux collègues du monde entier. En complément de l'aide du BACB pour développer des programmes d'accréditation spécifiques au pays (qui pourraient inclure des subventions pour la consultation d'experts en accréditation, des réunions avec les parties prenantes, une assistance pour l'élaboration des examens et une aide du BACB pour développer et maintenir un programme d'accréditation), une organisation nationale d'analyse du comportement en dehors des États-Unis et du Canada peut demander officiellement que les programmes de certification du BACB soient disponibles dans son pays après le 31 décembre 2022. Une telle demande nécessitera une évaluation complète du paysage professionnel dans le pays (réalisée par l'organisation nationale d'analyse du comportement) et une analyse approfondie des capacités de test, des marques, des taxes et des lois commerciales (menée par le BACB). Après examen de la demande et réalisation de l'étude complémentaire, le conseil d'administration du BACB rendra sa décision finale.

Le BACB souhaite sincèrement transmettre sa reconnaissance et remercier tous les certifiés du BACB, les séquences de cours BACB et les membres d'associations professionnelles en dehors des États-Unis et du Canada pour leur dévouement aux normes et programmes de certification du BACB. Beaucoup d'entre vous nous ont fourni une expertise inestimable en la matière et une aide bénévole exceptionnelle. Nous espérons que la nouvelle ère d'accréditation des analystes du comportement en dehors des États-Unis et du Canada s'engagera envers des normes spécifiques à chaque pays qui aideront à favoriser la croissance future de la profession dans de nombreux pays.

Certification	Total	U.S.	Canada	Tous les autres pays (n=94)
BCBA	37,859	34,675	1,381	1,803
BCaBA	4,044	3,372	173	499
RBT	70,361	68,795	529	1,857

Figure 1 : Données internationales de certification

	Anglais	Chinois	Espagnol	Hébreu	Italien	Brésilien Portugais	Coréen	Russe	Polonais
2015	3273	0	10	8	28	N/A	N/A	N/A	N/A
2016	4037	0	24	7	19	0	9	N/A	N/A
2017	4691	3	35	7	20	2	24	1	2
2018	5933	10	74	8	48	2	39	9	1
2019	6637	13	127	7	50	2	31	14	2

Figure 2 : Première passation pour les candidats aux examens du BACB

Références

- Institute for Credentialing Excellence. (2017). *National commission for certifying agencies (NCCA) standards*. Retrieved from <http://www.credentialingexcellence.org/p/cm/ld/fid=66>.
- Shook, G. L. (2005). An examination of the integrity and future of Behavior Analyst Certification Board credentials. *Behavior Modification, 29*, 562-574.
- Starin, S., Hemingway, M., & Hartsfield, F. (1993). Credentialing behavior analysts and the Florida behavior analysis certification program. *The Behavior Analyst, 16*, 153-166 .



Historique de la Création de l'ONPAC

L'annonce du BACB® de stopper la certification de nouveaux professionnels en dehors de l'Amérique du Nord à partir du 1^{er} janvier 2023 a surpris l'ensemble de la communauté des analystes du comportement. Toutefois, cette décision représente une formidable opportunité de développer et de soutenir l'analyse du comportement en France en fédérant l'ensemble des professionnels exerçant dans ce domaine. Ne plus dépendre d'une instance internationale nous oblige en effet à prendre nos responsabilités pour continuer ce travail d'excellence effectué jusqu'alors par le BACB®, mais aussi à l'adapter à la réalité française et à créer des certifications françaises, aussi solides que celles du BACB® dans leurs exigences, qui soient, enfin, accessibles aux francophones.

À la suite de cette annonce, de nombreux échanges avec Neil Martin, directeur du développement international du BACB® ont été effectués. En effet, malgré cette décision, le BACB® souhaite soutenir le développement de systèmes nationaux de certification.

À sa demande, la première étape fut d'essayer de réunir les 3 VCS (Verified Course Sequence - Séquence de Cours Vérifiés par le BACB® et permettant l'accès à la certification) de notre pays afin d'élaborer un questionnaire sollicitant l'avis des professionnels français sur les différentes options que proposait le BACB®. Le consensus fut assez largement en faveur de la création d'une instance de certification et de promotion de l'analyse du comportement française (figure 1).

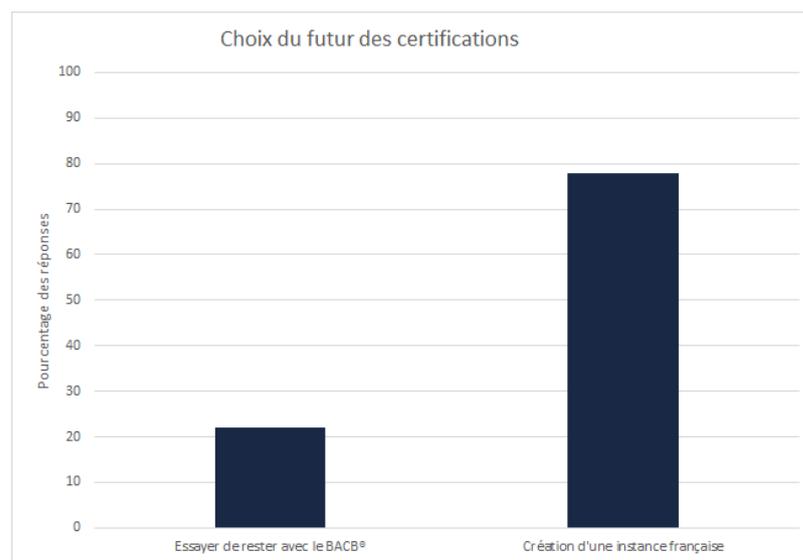


Figure 1 : Pourcentage des réponses au premier questionnaire (n=140)

À la suite de ce questionnaire, qui interrogeait également sur le niveau d'implication possible de chacun afin d'atteindre ces buts, un groupe d'échange fut créé. Après un mois de discussions un bureau provisoire fut constitué sur la base du volontariat (seules 6 personnes avaient postulé).

Ce bureau œuvra sur la rédaction des statuts de l'association, commença à prendre des contacts avec des universitaires, des représentants institutionnels, des représentants d'associations eu-

ropéennes... Rapidement, la nécessité d'impliquer l'ensemble des professionnels quant aux réflexions sur le futur de l'analyse du comportement apparut comme une évidence. Dès lors, des commissions de travail furent mises en place pour permettre une implication du plus grand nombre sur les futures directions de l'association. L'engouement pour la participation à ces commissions dépassa nos attentes, à tel point qu'il ne fut pas possible d'inclure dès aujourd'hui tous les participants.



Nous avons également eu la chance de recevoir le soutien du Professeur Esteve Freixa i Baqué, enseignant et parfois également mentor de tellement de grands noms de l'analyse du comportement en France, et sans qui il est certain que le nombre d'analystes du comportement dans notre pays serait beaucoup moins élevé. Le Docteur Diane Fraser, BCBA-D, formée aux Etats-Unis avec les plus grands analystes du comportement, et installée en France depuis de nombreuses années fait aussi partie de nos membres d'honneur. Elle n'a cessé d'apporter aux familles toute son expérience, et aux professionnels une vision de l'ABA et des modèles d'intervention centrés sur les individus, leurs envies, leurs motivations. Sans elle le paysage

français de l'ABA serait très différent. Nous sommes également très fiers du soutien du Professeur Ghislain Magerotte, qui a grandement aidé à faire connaître l'ABA dans le monde francophone grâce à ses ouvrages, ses articles, sa disponibilité. Ses actions et son implication fortes, en faveur l'inclusion, de la qualité de vie et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap en font quelqu'un d'exceptionnel. Tous trois ont accepté d'être membres d'honneur de notre association et nous les en remercions chaleureusement.

A la suite de cela, les statuts de l'association furent déposés le 1^{er} mai 2020, le début de la suite de cette belle aventure pour l'analyse du comportement en France.



Les Buts et Objectifs de l'ONPAC

Le but de l'ONPAC – Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Comportement - est de promouvoir la pratique de l'analyse du comportement en France, dans un cadre éthique et respectueux des bénéficiaires.

Pour ce faire, elle s'est fixée comme objectif d'œuvrer à un processus de certification des connaissances et des compétences dans le domaine de l'Analyse du Comportement et dans les domaines d'application de l'Analyse du Comportement (TSA, Management, non-humain, recherche, etc.)

Pour réaliser ces objectifs, l'ONPAC prévoit de :

- Créer un système de certification basé sur les plus hauts standards internationaux
- Créer un code de déontologie et d'éthique des analystes du comportement adapté aux réalités françaises
- Créer un comité d'éthique et un comité scientifique
- Promouvoir les formations continues ainsi que les bonnes pratiques lors des prestations fournies par les professionnels
- Favoriser à la dissémination de l'ABA, notamment en soutenant les formations universitaires, mais aussi par l'intermédiaire de la communication auprès des instances publiques et du grand public.
- La dissémination de l'ABA, de la science, de l'éthique et du respect des valeurs est au centre des projets de l'ONPAC.

Le Bureau

Le bureau de l'ONPAC s'est établi de manière consensuelle via les premiers échanges sur le groupe de conversation Slack. Il est composé de personnes diverses, aussi bien par leur formation, leur certification ou leur expérience professionnelle. Tous ont en commun leur volonté profonde de promouvoir l'analyse du comportement en France dans le respect de valeurs éthiques fortes.

Président



Olivier Bourgueil, BCBA

Olivier Bourgueil a suivi un cursus de psychologie du développement puis il a obtenu la certification BCBA en 2011. Il a principalement travaillé auprès de personnes avec TSA et avec des déficits sévères. Formateur et superviseur, intervenant dans des congrès et à l'université, il a depuis toujours eu à cœur de participer à faire connaître et reconnaître l'Analyse du Comportement dans toute sa complexité et sa capacité à faire évoluer les comportements humains.

Vice-Président



Laurent Keser, RBT

Laurent Keser a découvert l'analyse appliquée du comportement lors de ses études à Lille. Intervenant auprès de personnes en situation de handicap depuis 2009, certifié en OBM par Florida Institute of Technology en 2014, TAGteach level 1 et RBT depuis 2015, il a co-fondé un service d'interventions comportementales dans l'Est de la France. Il a poursuivi sa volonté de promouvoir l'analyse du comportement, en outre, par sa participation à la traduction d'ouvrages ou d'outils spécifiques, en partageant les connaissances via les réseaux numériques ou des présentations à l'université et auprès d'associations. Il est aussi l'instigateur de l'annuaire des professionnels francophones spécialisés en ABA.

Trésorière



Karina Alt, BCaBA

Karina Alt, BCaBA est Docteur en Ethnologie, spécialisée en Anthropologie Médicale, Analyste du Comportement (Master ABA Espagne) et certifiée BCaBA.

Elle intervient comme consultante, formatrice et superviseuse auprès de familles, de personnes TSA et des professionnels depuis 2005. Elle se spécialise dans les handicaps sévères à modérés et dans l'accompagnement de services médico-sociaux soucieux de respecter les Recommandations Bonnes Pratiques Professionnelles éditées par l'HAS et L'ANESM.

Membre de plusieurs associations professionnelles internationales et françaises (ABAI, APBA, EABA, APROA, RIAU), elle intervient dans divers congrès en France, Suède, Espagne, Maroc, Cameroun, La Réunion, USA, participe à divers films sur l'ABA et l'Autisme et elle traduit bénévolement de l'anglais et de l'espagnol divers documents et ouvrages dans le champ des TSA et de l'ABA.

Trésorière adjointe



Magali Da Costa-Merenda, BCBA

Magali Da Costa-Merenda est psychologue du développement. Après avoir débuté en prise en charge directe, puis en tant que psychologue dans des IME expérimentaux pour enfants avec TSA, elle poursuit sa formation en suivant le cursus A.B.A. du Florida Institut of Technology et obtint sa certification BCBA en 2014. Formatrice et superviseuse, elle travaille désormais auprès de personnes avec TSA de tout âge, en partenariat avec différentes structures et associations du médico-social. Elle accompagne les usagers et leurs familles en visant une meilleure qualité de vie pour tous et s'attache à former les professionnels en favorisant leur satisfaction au travail.

Secrétaire



Hélène Abdelnour, MSc ABA, MBA

Hélène Abdelnour travaille dans le monde du e-learning, de la communication médicale, des publications et de la formation. Après avoir fait un Bachelor en Business Internationale et Langues étrangères suivi d'un Master en Management aux États-Unis, elle s'est passionnée d'ABA suite au diagnostic de sa fille. Elle a donc fait un VCS et un Master Universitaire en ABA et vise la certification pour aider au mieux sa fille ainsi que d'autres familles en besoin de guidance. Elle a formé des AVS, maîtresses et directeurs d'école pour l'Inspection Académique de sa région. Dans le but de rendre accessibles les formations ABA indispensables à la passation de certifications et montrant l'application de l'ABA dans différents domaines d'application, elle a créé le premier site offrant des VCS en français et en ligne reconnus par ABAAi et le BACB. Elle a organisé un consensus sur la terminologie française en ABA et a été en charge de la traduction de plusieurs livres piliers de l'ABA. Son moteur est la diffusion de la discipline qui permettra d'aider les familles et surtout les enfants.

Secrétaire adjointe



Nursel Ozkan Gonzalez, M.S.Ed., BCBA

Nursel Ozkan Gonzalez, est enseignante spécialisée, titulaire d'une licence en enseignement général (primaire) et d'un master d'enseignement spécialisé pour élèves avec handicaps modérés (maternelle au collège), obtenu à Lesley University, Massachusetts, USA. Elle a initialement travaillé en tant qu'enseignante pour les élèves autistes dans les écoles publiques et spécialisées. C'est lors de ces premières expériences professionnelles qu'elle a découvert l'Analyse Appliquée du Comportement, notamment ses concepts comportementaux analytiques permettant d'améliorer et rendre plus efficace et rigoureuse l'approche de l'enseignement. Elle a donc poursuivi sa carrière en tant que superviseur/consultante dans diverses écoles américaines tout en menant des études supérieures dans l'ABA. Elle s'est installée en France en 2014, et depuis continue à travailler dans l'autisme dans le cadre de la supervision d'établissements, ou directement auprès des familles et des professionnels, tout en essayant de participer à la dissémination de l'ABA.

Les Commissions

À la suite du questionnaire lancé le 29 mars pour la création de groupes de réflexion, de nombreuses réponses furent recueillies. La mobilisation autour de ce projet démontre l'importance d'une organisation rassemblant les professionnels pour la reconnaissance de l'ensemble des professions de l'analyse du comportement.

Devant l'afflux de réponses, il n'a malheureusement pas été possible d'inclure immédiatement tout le monde, mais c'est encourageant de savoir qu'autant de personnes soient prêtes à investir du temps et qu'autant de professionnels venant d'horizons différents pourront intégrer les futures commissions pour mener à bien les différentes actions de l'association.

Il y a pour le moment sept commissions déjà en fonctionnement. Chacune de ces commissions

est composée d'un modérateur, de cinq à six contributeurs, d'un représentant du bureau et d'un suppléant. Il y a actuellement 56 personnes impliquées dans ce travail ! Par souci de représentativité, dans chaque groupe on retrouve des BCBA, des BCaBA, des RBT, des diplômés de master ABA, des personnes travaillant dans différents domaines (autisme/handicap, formation, l'humain, le non-humain...mais aussi des représentants d'usagers). Cela permet une grande émulation dans chaque groupe, d'avoir des conseils, des avis différents pour permettre une association au bénéfice du plus grand nombre possible de professionnels.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des membres des commissions pour leur implication et pour le travail déjà effectué.

Les travaux des Commissions

Commission d'éthique

Depuis toujours, les analystes du comportement français sont soucieux d'offrir une intervention rigoureuse et efficace. Pour cela une pratique professionnelle doit être indispensablement encadrée par des règles éthiques. L'objectif de cette commission est l'élaboration d'un Code de Déontologie dont le respect sera impératif pour tous les professionnels soucieux d'offrir une prestation en analyse du comportement de qualité. Actuellement, le groupe de travail

répertorie et analyse les codes de déontologie français et étrangers existant dans les domaines de l'éducation, du social, de la psychologie, etc., ainsi que l'incontournable code d'éthique du BACB®. Par la suite la législation française et européenne seront analysées pour être intégrées dans le futur Code de Déontologie, qui deviendra, nous l'espérons une référence dans notre pays.

Commission des certifications

Cette commission a pour objectif d'établir les futures normes de certification de l'ONPAC. Elle doit ainsi définir les différents niveaux de certifications possibles, leur équivalence BACB®, les critères d'accès, les métiers afférents, les fonctions permises et les missions à être en capacité de mener à bien pour chaque niveau de certification (Job Task Analysis). Cette commission doit aussi définir les critères de supervision, de formation continue, de re-

nouvellement et le cas échéant les critères de perte des différents titres professionnels.

Notre volonté est que les standards de certification qui seront élaborés par cette commission garantissent aux professionnels une formation de haut niveau à la pointe de la recherche et de l'intervention. Ainsi ces standards garantiront également aux bénéficiaires une qualité et une efficacité optimales.

Commission des examens

Cette commission vise à établir les modalités de passation de l'examen de certification, à déterminer les procédures pour l'élaboration des questions, le maintien de la confidentialité et à déterminer des critères de réussite pour chaque certification proposée par la commission Certification.

Le groupe de travail se penche actuellement sur le contenu de l'examen du BACB® pour les dif-

férentes certifications. Il investigate en parallèle sur les différentes modalités de passation afin de déterminer les possibilités les plus avantageuses comme une passation en présentiel ou en ligne, dans différentes grandes villes, etc. L'enjeu est de pouvoir proposer l'examen de certification au plus grand nombre tout en ayant un coût supportable pour l'association avec les meilleures conditions de confidentialité.

Commission économique

Le rôle de cette commission est primordial pour la pérennité de l'association et pour mener à bien ses projets. L'ensemble des personnes actuellement impliquées pour le développement de l'association, tant au sein du bureau que des commissions sont bénévoles, mais il est nécessaire de trouver des modes de financement autres que seulement les adhésions. Le statut "loi 1901" indique bien que l'association est à but non-lucratif, mais le développement d'un système de certification et d'examen, l'administratif et tous les aspects juridiques et légaux à

prendre en compte vont à terme représenter un coût important.

Les membres de la commission "Economie", étudient les modèles économiques possibles, les pistes de financement et de subventions. Ils comparent les prestations qui seront nécessaires au développement de l'association auprès des différents fournisseurs, par exemple en termes d'offres bancaires, d'assurance, de logiciels de mailing. Leur implication et leurs connaissances sont centraux pour assurer la pérennité financière de l'association sur le long terme.

Commission des liens nationaux

La commission liens nationaux a pour but d'analyser la pertinence des liens que l'association pourrait viser à construire et maintenir dans le but de promouvoir la science comportementale, ses professions et les futures certifications ONPAC. Parallèlement et dans un pre-

mier temps, la commission étudiera les conditions requises pour une reconnaissance auprès des pouvoirs publics des certifications ONPAC, et étendra ses recherches au fil du temps pour pérenniser et élargir les reconnaissances obtenues.

Commission des liens internationaux

La commission liens internationaux a été créée pour établir des liens et favoriser les échanges avec les instances internationales et étrangères notamment les associations professionnelles ainsi que pour favoriser la reconnaissance des certifications entre pays et favoriser la reconnaissance des certifications françaises à l'internationale.

Les membres de cette commission sont originaires de divers pays tels que la Belgique, l'Es-

pagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse avec une volonté commune d'avancer ensemble vers la reconnaissance d'un métier dans les pays respectifs lorsque celle-ci n'est pas encore établie. Cette commission est une opportunité pour que chacun puisse apporter ses connaissances et son modèle afin d'apprendre et d'avancer en s'inspirant les uns des autres vers notre but commun.

Commission de communication

Cette commission a pour but de déterminer, puis de créer, les meilleurs moyens d'apporter les informations de l'association aux adhérents et aux professionnels spécialisés en analyse du comportement. Il est également de son rôle de déterminer comment sensibiliser à l'ABA, à ses professions, à l'éthique qui en est étroitement liée, les pouvoirs publics, les autres professionnels, les usagers, le grand public... la société entière.

Cette commission a déjà abattu énormément de travail, avec des outils qui verront le jour petit à petit au cours des prochains mois. Elle a no-

tamment produit le logo de l'association et les prémices de la charte graphique dont vous pouvez voir ici.

Concernant le logo, les membres de la commission ont conçu plus de 46 modèles puis trois ont finalement été sélectionnés. Comme cette association a été créée sur des prémises démocratiques et participatives, une consultation de l'ensemble des contributeurs de toutes les commissions a été lancée. Le logo qui a finalement été choisi et que vous retrouvez dans cette newsletter, a recueilli plus de 78% des suffrages et fut donc largement plébiscité !



Pour vous inscrire à la newsletter et aux informations de l'ONPAC

Pour vous inscrire à la newsletter et recevoir les informations de l'ONPAC - Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Com-

portement, rendez vous sur notre site internet :

<https://www.onpac.fr/index.php/newsletter-inscription-2/>

La prochaine newsletter sera principalement consacrée aux travaux des commissions

Les Adhésions

Nous souhaitons avec l'ONPAC défendre avec vous la cause légitime du développement de nos professions en France. Pour cela les voies de contributions sont multiples et indispensables. Elles peuvent se cumuler, alors n'hésitez pas !

- ⇒ Adhérez financièrement,
- ⇒ Participez aux votes lors de l'Assemblée Générale,
- ⇒ Postulez comme membre du Conseil d'Administration,
- ⇒ Engagez-vous comme actif bénévole

Pour adhérer c'est très simple, vous pouvez soit renvoyer le bulletin adhésion avec les éléments nécessaires à « **ONPAC—7293 Route de Cagnes, 06610 La Gaude** » ou par internet <https://www.onpac.fr/index.php/adhesion/>, puis choisissez la catégorie qui vous convient, avec le niveau d'engagement qui lui est associé

- **Les membres adhérents non certifiés**, peuvent être élus au Conseil d'Administration. Ils ne votent pas aux Assemblées Générales (sauf s'ils sont élus au Conseil d'Administration), ils bénéficient des conseils et des ressources produites par l'association (documents, newsletters...). Ils peuvent être actifs bénévoles. Ils sont ou non professionnels de l'Analyse du Comportement
- **Les membres adhérents certifiés** sont membres actifs et participent au fonctionnement de l'association, à la réalisation de son objet. Ils sont et doivent obtenir et maintenir une certification d'un métier fondé sur l'analyse du comportement. Ils votent aux AG. Ils sont soumis au respect des règles édictées par l'association. Ils peuvent être actifs bénévoles.
- **Les membres bienfaiteurs** ne votent pas aux AG, ne sont pas éligibles au Bureau ou au CA, ils peuvent être actifs bénévoles.





Organisation Nationale des Professions de l'Analyse du Comportement (ONPAC)

Association soumise à la Loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Enregistrée sous le numéro W061014527

ONPAC—7293 Route de Cagnes, 06610 La Gaude

A renvoyer complété avec le règlement par chèque ou directement par internet <https://www.onpac.fr/index.php/adhesion/>

Prénom.....

Nom.....Date de naissance.....

Profession.....

Adresse.....

Code postalVille.....

Tél. :Email :

Je déclare par la présente souhaiter mon adhésion à l'ONPAC en qualité de :

- Membre adhérent certifié au tarif de 80 € pour l'année civile en cours (ce niveau d'adhésion est soumis à la condition de détenir une certification du BACB®, fournir une copie de la preuve de la certification avec le bulletin d'adhésion)
- Membre adhérent non certifié au tarif de 40€ pour l'année civile en cours (niveau d'adhésion ouvert à tous sans restriction)
- Membre bienfaiteur avec un montant minimum de 200 € pour l'année civile en cours

A ce titre, je déclare connaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts et le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association et accepte de verser ma cotisation pour l'année en cours.

Fait à le.....

Signature (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

« En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées par le conseil d'administration de l'association et sa cellule de communication pour permettre de me recontacter et de m'envoyer les informations de l'association. Je reconnais pouvoir exercer un droit d'accès, de rectification et d'effacement sur simple courriel à contact@onpac.fr, délégué à la protection des données de l'association. Mes données personnelles ne seront conservées que le temps nécessaire à la communication entre l'association et moi-même. »